

Conditions de participation au concours smartphone

1. Sont autorisées à participer toutes les personnes de plus de 14 ans domiciliées en Suisse qui s'inscrivent sur l'outil «Clients intéressés» sur www.swisscom.ch/fr/clients-prives/produits/nouvelles/music-festival-jbl.html. Les collaborateurs de Swisscom (Suisse) SA ainsi que tous les prestataires participants (sponsors et partenaires) ne sont pas autorisés à participer.
2. La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Il n'existe aucune obligation contractuelle.
3. Le concours a lieu du 24.06.2024 jusqu'au 30.07.2024. Toutes les personnes éligibles inscrites dans l'outil «Clients intéressés» participeront automatiquement et une seule fois au concours. La participation est par conséquent uniquement possible sur www.swisscom.ch/fr/clients-prives/produits/nouvelles/music-festival-jbl.html.
4. Pour participer au concours, chaque participant doit saisir son nom et son prénom, une adresse e-mail valide ainsi que son numéro de portable. L'identification du participant est ainsi garantie. Les données collectées permettent par ailleurs à Swisscom de contacter les gagnants pour la remise des prix.
5. L'adresse e-mail sert tout particulièrement à l'identification des participants. Si le gagnant indique une adresse e-mail et/ou un numéro de portable non valide, Swisscom (Suisse) SA ne sera pas en mesure de le contacter et le gagnant perdra son droit au gain.
6. Quinze gagnants seront tirés au sort parmi tous les participants qui remplissent les conditions de participation indiquées.
7. Chacun des quinze gagnants recevra son prix sous la forme d'un JBL Flip 6 ou d'un JBL Xtreme 4 Speaker. Le modèle spécifique sera défini par Swisscom.
8. Les prix ne peuvent pas être échangés et tout versement en espèces est exclu. Les prix non retirés seront remis en jeu. Le concours ne donne lieu à aucune correspondance.
9. Swisscom (Suisse) SA se réserve le droit d'exclure des participants du concours en cas de soupçon de manipulation ou de violation des conditions de participation.
10. Swisscom se réserve le droit de modifier les conditions de participation, plus particulièrement en cas d'abus.
11. Tout recours juridique est exclu.